

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 30 avril 2019

Présent-e-s : Anuka Schubert, Jonas Tarazi, Luca Perrig, Alexia Bonelli, Hélène Widmann;  
PV : Hélène Widmann.

### 17h15 AECB

*Demande de subvention pour LISSN  
Dagmara*

L'AECB contribue à un projet en cours de création avec cinq autres associations étudiantes provenant de différentes universités de suisse romande. Ce projet s'appelle Life Science Student Network (LiSSN) et vise à créer un réseau interuniversitaire favorisant les échanges d'informations, l'organisation d'événements, de conférences et le networking avec des professeurs et des groupes de recherche. L'AECB souhaite, en collaboration avec les autres associations, organiser une conférence sur le campus de l'EPFL pour présenter les universités ayant adhéré au projet.

Il y a deux buts principaux à ce projet : le premier sur le court terme avec un événement le 8 mai (la demande porte sur cet événement), et le deuxième sur le long terme mais qui prendra plus de temps à se mettre en place. Projet à court terme : organiser une conférence avec un professeur qui vient présenter son domaine de recherche.

Dans le cadre de ce projet, chaque association contribue à hauteur de 250 CHF pour un budget total de 1250 CHF.

La demande comprend une partie des frais de : nourriture et boissons, de location de la salle et de défraiements des cadeaux.

**La demande de l'AECB s'élève à CHF 250.-.**

**Décision : La subvention est suspendue.**

**La demande ne peut être accordée en l'état car il n'y a pas les devis et le budget n'est pas clair. La Commission ne sait pas ce qu'elle subventionnerait si la demande est acceptée. Nous proposons à l'association de venir nous**

**consulter en permanence pour éclaircir le fonctionnement de la CGTF et pour formuler une demande valide.**

**17h30 ESN**

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Strasbourg***

***Anaïs***

En tant qu'association en réseau en Europe, l'ESN souhaite organiser un voyage d'études à Strasbourg. Il y a des sections d'ESN à Strasbourg qui célèbrent le *Erasmus Day*. Pour cette occasion, ils ont décidé d'inviter des autres sections. Travaillant pour l'intégration sociale et l'enrichissement culturel des étudiant.e.x.s, l'association souhaite faire découvrir la ville de Strasbourg qui accueille de nombreuses institutions européennes.

Actuellement, il y a 8 participant.e.x.s et 2 accompagnant.e.x.s. Habituellement, l'ESN propose ses voyages seulement pour les personnes en échange. Mais pour cette fois, comme c'est à l'occasion du Erasmus Day et que l'association est invitée, ESN a décidé d'ouvrir ses inscriptions à des étudiant.e.x.s qui ne sont pas en échange.

La demande comprend la moitié des frais de transports (708.20), le total des frais étant CHF 1'416.40.

**La demande de subvention s'élève à CHF 709.-, soit 15 x 47.21/personne.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste définitive des participant.e.x.s.**
- **La liste des responsables du projet**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**17h45 ESN**

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Interlaken***

***Serena***

L'ESN a organisé un voyage d'études à Interlaken pour les étudiant.e.x.s en échange à Genève pour offrir une opportunité de découvrir une autre région de la Suisse à prix raisonnable.

Le voyage s'étant déjà déroulé (au vu du fait qu'il n'y a pas eu de séance CGTF en mars, les demandes rétroactives ont été acceptées), l'association nous transmet que le prix des activités a été réduit. Ainsi, l'ESN souhaite faire une nouvelle demande réduite par rapport au budget initial.

La demande comprend une partie des frais pouvant être subventionnés par la CGTF soit les frais : de transport (2240), d'hébergement (1455.50) et des visites (1970.20). Le total de ces frais s'élèvent à

5662. 70 mais l'ESN demande uniquement une participation de la CGTF à hauteur de CHF 3754.-, le reste étant à la charge des participant.e.x.s

**La demande de subvention s'élève à CHF 3754.-, soit 35 x 107.26 CHF.**

**Décision : La subvention est acceptée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste définitive des participant.e.x.s.**
- **La liste des responsables du projet.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h00 ESN**

***Demande de subvention pour un voyage d'études au Tessin  
Arnaud***

ESN souhaite organiser un voyage d'études au Tessin. L'association organise depuis quelques années ce voyage et il est très apprécié par les étudiant.e.x.s en échange qui ont l'occasion de découvrir une autre partie de la Suisse. Le voyage comprend la visite des trois villes principales du canton : Lugano, Locarno et Bellinzone.

La demande comprend une partie des frais pouvant être subventionnés par la CGTF soit : les frais d'hébergement (3520), des frais de transport (3686.40) et des visites (1730.40). Les frais du voyage étant en partie assumés par les participant.e.x.s (à hauteur de 98.05 par personne pour un total de 3921.93), la demande de l'ESN ne comprend qu'une partie des frais totaux.

**La demande de subvention s'élève à CHF 5958.-, soit 40 x CHF 149.- /personne.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste définitive des participant.e.x.s.**
- **La liste des responsables du projet.**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h30 UniArt**

***Demande de subvention pour une exposition de photographies  
David***

Depuis le semestre d'automne 2018, un club d'amateurices d'art graphique nommé Club Image a été créé. Le projet est né cette année au sein de l'association Uni Art sur le principe de club photo qui permet d'échanger autour de l'art. Le but final étant de prendre les meilleures créations et d'en faire une exposition. L'exposition se déroulera du 13 au 15 mai dans le hall d'Uni-Mail.

L'association fera appel à un imprimeur (membre de l'association) pour avoir une qualité professionnelle de tirage.

La demande comprend une partie des frais d'impression (218.50) et des frais de contrecollages dibond (337.50). Chaque membre participant contribuant au projet à hauteur de 5 CHF, le prix total des frais d'impression et des frais de contrecollages (total de 554 CHF) se voit réduit à 421 CHF.

**La demande de subvention s'élève à CHF 421.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste des responsables du projet**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**18h45 AEOU**

***Demande de subvention pour le festival international de musique de Belfort  
Isabell et Dorota***

L'AEOU souhaitait participer au Festival International de Musique de Belfort (FIMU) pour se produire ailleurs qu'à Genève. La candidature vient d'être acceptée. Le festival prenant entièrement en charge le logement et les repas des musicien.ne.x.s et les participant.e.x.s. au projet s'engageant à participer financièrement (à hauteur de CHF 30.- par personne), la demande de la CGTF ne comprend que les frais de transport.

Comme le festival tombe en période d'examens, plusieurs personnes ne peuvent pas participer au projet ; l'AEOU a donc besoin de renforts pour pouvoir se produire. Ainsi, les coûts de transport, le cachet du chef et les renforts ne peuvent être couverts par les musicien.ne.x.s seul.e.x.s.

La demande comprend uniquement les frais de transport en car (CHF 3500.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 3500.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste définitive des participant.e.x.s**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**

- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h00 SoPhIE**

***Demande de subvention pour un cycle de conférences annuel (2<sup>ème</sup> édition)***  
***Manuela***

L'association féministe SoPhIE souhaite organiser pour la deuxième fois un cycle de conférences annuel au sujet des femmes\* qui dure une semaine. Les conférences sont de portée académique ou sur des objets plus concrets comme des témoignages. L'événement se concentre cette année sur la thématique du rapport au corps féminin. Ce cycle accueillera différent.e.x.s intervenant.e.x.s au sein de l'Université. Les apéritifs à l'issue des conférences sont un moyen de continuer l'échange et de poser des questions de manière plus informelle.

La demande comprend : les frais d'impression (200), les apéritifs (100x4 et 200) et un repas avec les 11 intervenant.e.x.s (50x11=550).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'350.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 1'150.-**

**Selon le memento de l'Université, pour les repas de remerciement, un montant de CHF 60.- est alloué pour chaque intervenant.e.x et un montant de CHF 40.- par accompagnant.e.x. Comme il y a 4 intervenant.e.x, les frais de repas ne seront subventionnés qu'à hauteur de CHF 400.-. De plus, concernant les frais d'impression, le devis étant de CHF 150.-, la Commission s'engage à verser cette somme-là à SoPhIE et non CHF 200.-. Car la Commission ne prend pas en compte les frais de graphisme.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h15 AEF**

***Demande de subvention pour un voyage d'études à Vienne***  
***Adrian, Romain, Krzysztof***

L'AEF, qui a comme objectif principal de faire partager les valeurs défendues par la Francophonie et sa diversité culturelle, souhaite organiser un voyage d'études à Vienne. Ce voyage est organisé dans le cadre du projet « l'AEF découvre » qui a pour but d'étudier les différentes facettes de la francophonie.

La ville de Vienne a été choisie pour plusieurs raisons : montrer aux participant.e.x.s (il y a notamment beaucoup de personnes externes à l'association qui se sont inscrites) que dans un endroit non explicitement francophone, il y a des facettes cachées de la francophonie (le siècle

des Lumières par exemple). Beaucoup d'étudiant.e.x.s en Relations Internationales participent et Vienne est une ville avec une dimension internationale. L'AEF prévoit de visiter une ambassade.

L'AEF, en coopération avec l'Organisation internationale de la francophonie, a mis en place un partenariat avec l'association des étudiant.e.x.s francophones « Le Cercle » de l'Académie Diplomatique de Vienne, la plus ancienne école de ce type et les participant.e.x.s au voyage prévoient de les rencontrer et de faire des activités.

La demande de subvention concerne une partie des frais totaux à hauteur de 200.-/personne pour 30 personnes.

**La demande de subvention s'élève à CHF 6000.-, soit 200.- / personne.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste définitive des participant.e.x.s**
- **La liste des responsables du projet**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h30 AEF**

***Demande de subvention pour un festival de cinéma « Cinéphilo » (3<sup>ème</sup> édition)  
Adrian, Romain, Krzysztof***

L'AEF, qui a pour objectif principal de promouvoir les valeurs défendues par la francophonie et sa diversité culturelle, souhaite organiser un festival de cinéma nommé « Cinéphilo ». Ce projet est organisé chaque année et sera organisé, pour la troisième édition, aux Cinémas du Grütli. Cette année, un focus est mis sur les sociétés futures avec comme prisme d'analyse la philosophie. Étant un genre de la science-fiction, les trois films sélectionnés offrent des axes de lecture variés et peuvent intéresser un large public (au vu du thème général).

L'intégralité des projections a lieu à Fonction Cinéma, une salle des cinémas du Grütli du 15 au 17 avril 2019.

Le demande de subvention comprend : les frais de location de la salle et de rémunération du projectionniste (850), l'achat de films (100), les apéritifs (400), la publication sponsorisée Facebook (50), les affiches pour l'événement (150).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'650.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 650.-**

**La Commission ne prend pas en compte les frais de publication sponsorisée Facebook (cf. PV du 13.09.2018), l'achat de films n'est pas subventionné car c'est du matériel pérenne (par contre la CGTF peut subventionner les frais d'auteur dans le cas d'une location par exemple). La Commission décide,**

contrairement à l'édition précédente, de ne pas subventionner les frais de rémunération du projectionniste (obligatoire avec la location de la salle). Selon l'art. 24 al. 5, la Commission ne finance pas ce qui peut être fait de manière bénévole par les étudiant.e.x.s et assitant.e.x.s. La projection aurait pu être réalisée dans le cadre de l'Université par exemple (les frais de location auraient été beaucoup moins élevés et il n'y aurait pas eu de frais de salaire pour le projectionniste car la Commission n'accorde pas de subventions pour des frais considérés comme un salaire). La Commission rappelle que les montants sont alloués en « dernier recours » et qu'elle n'est pas liée par ses décisions antérieures.

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**20h00 AEHA**

*Demande de subvention pour fraîcheur létale n°7  
Alexandre et Paz Emilia*

L'AEHA demande une subvention pour la septième édition de Fraîcheur létale, revue culturelle des étudiant.e.x.s. en histoire de l'art. Elle est construite sous forme d'articles et d'interviews et imprimée car c'est un objet visuel et esthétique. La thématique de cette année est « hors les murs », c'est-à-dire de montrer que l'art n'est pas cloisonné à un espace défini. Cela dans l'idée de collaborer entre étudiant.e.x.s et de créer un espace de discussion et de partage entre étudiant.e.x.s de l'Université, de la HEAD et du CEFPA, et redynamiser les activités de l'AEHA.

Le but de la revue est de donner l'occasion aux étudiant.e.x.s de s'exprimer sur la création actuelle par des articles argumentés.

La demande de subvention concerne la location du programme InDesign à hauteur de 88.30 CHF/mois, (264.90), les frais d'impression (3000).

**La demande de subvention s'élève à CHF 3264.90 CHF.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**20h15 AEMAP**

*Demande de subvention pour une conférence « éthique du travail »  
Timothée*

L'AEMAP souhaite organiser une conférence sur l'« éthique au travail ». L'association souhaite inviter une personne de l'ENS qui a écrit un livre critique de cette institution. Cette personne est juge et porte une réflexion sur l'éthique au travail. De plus, dans leurs cours, les membres de l'association n'ont pas de cours d'éthique.

L'événement se déroulerait le 6 mai à 10h sous forme de brunch avec une intervention de cette personne et une vingtaine de participant.e.x.s maximum.

La demande de subvention comporte les frais d'apéro (200), un cadeau pour l'intervenant (30), les frais de déplacement de l'intervenant (222).

**La demande de subvention s'élève à CHF 452.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**20h30 AEMAP**

*Demande de subvention pour une sortie à Berne  
Timothée*

L'AEMAP a organisé, en collaboration avec la MSOGI, une sortie à Berne le 12 avril 2019. 18 participant.e.x.s ont participé du master et du GSI. Cette sortie avait pour but de faire découvrir le fédéralisme suisse et créer un lien entre étudiant.e.x.s des deux associations. La journée s'est avec : une visite du parlement, une conférence du secrétaire au Conseil national et une rencontre avec des stagiaires du parlement, une conférence au DFAE sur la diplomatie et la globalisation, un repas, une visite de la ville. Ce sujet étant très souvent abordé en cours, il semble important pour l'association d'approfondir concrètement le sujet.

Le demande de subvention concerne les frais de transport (640.60), d'apéritif (200), de repas pour les 3 intervenant.e.x.s (75), et des cadeaux de remerciement (41).

**La demande de subvention s'élève à CHF 956.60.**

**Décision : la demande est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La liste des participant.e.x.s**
- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**

- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**20h45 AESPRI**

***Demande de subvention pour International Ink n°23***

***Antoine et Colin***

L'*International Ink* est le journal des étudiant.e.x.s en science politique et en relations internationales, édité depuis plus de cinq années académiques par l'Association des Etudiant.e.x.s en Science Politique et Relations Internationales (AESPRI). Il vise à exprimer librement les idées des étudiant.e.x.s sur divers sujets et d'accéder gratuitement à une presse étudiante indépendante et de qualité. Le prochain numéro (n°23) a pour thèmes principaux le futur et l'environnement, ces deux sujets d'actualité étant intimement liés (grèves du climat notamment). Il y a une rubrique libre où les étudiant.e.x.s peuvent s'exprimer sur ce qui leur tient à cœur.

Le prix a augmenté à cause du nombre de pages ; les rédacteurices étant plus nombreux. Iels ne savent pas encore le nombre de pages exacts et font la demande de subvention pour 120 pages (en s'engageant à restituer le montant en surplus s'il y a moins de pages à imprimer).

La demande de subvention concerne les frais d'impression (3536.70), d'apéritifs (200).

**La demande de subvention s'élève à CHF 3736.70**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**21h00 Fréquence banane**

***Demande de subvention pour un tournoi de volleyball (4<sup>ème</sup> édition)***

***Elisa***

Le but du tournoi de volleyball est d'aider au développement des compétences sociales et personnelles à travers le sport, de contribuer à la santé et au bien-être et faciliter l'intégration des étudiant.e.x.s en contribuant à développer un sentiment d'appartenance à l'Université. Il incite les personnes à s'engager dans différentes activités au sein de l'Université en leur donnant la possibilité de participer à un événement pluri-facultaire réunissant des personnes de tout horizon.

La demande de subvention concerne les coupes (38.80) et les médailles (74.15).

**La demande de subvention s'élève à CHF 112.95.**

**Décision : La subvention est refusée.**

La Commission considère que les médailles et les coupes sont du matériel pérenne. Au vu de la décision prise par la Commission (cf. PV du 18.04.2019), ce genre de matériel ne sera plus subventionné.

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**21h15 CUAE**

*Demande de subvention pour la cotisation annuelle à l'UNES  
Gahla*

La CUAE dépose une demande à la CGTF pour la cotisation en tant qu'association faîtière des étudiant.e.x.s et des associations étudiantes de l'Université de Genève à l'UNES conformément à l'article 8 al. 4 du règlement de la CGTF. Il y a plusieurs associations faîtières en Suisse ; l'UNES étant la « faîtière des faîtières ». Cela permet de suivre les différentes problématiques au niveau fédéral. Les frais de transport le sont à titre indicatif ; la CUAE s'engage à rembourser les frais en sus.

La demande de subvention concerne l'adhésion janvier 2019-décembre 2019 (8198) et les frais de transport (2400).

**La demande de subvention s'élève à CHF 10'598.-**

**Décision : La subvention est accordée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**CUAE**

*Demande de subvention pour une projection du film « The Antifascists » le jeudi  
11 avril à 18h  
Gahla*

Suite à des agressions fascistes visant la CUAE, la Librairie du Boulevard et le Nadir, la CUAE souhaite organiser, en collaboration avec la Librairie du Boulevard une projection du film « The Antifascists ». Cette attaque visant directement les étudiant.e.x.s, la CUAE, en tant que syndicat, a vu la nécessité de réagir de manière positive afin d'apporter un éclairage critique sur la résurgence de cette idéologie. Première partie de l'événement s'est déroulée à la librairie du Boulevard. La deuxième partie (sur laquelle porte cette demande), s'est

déroulée à l'Université.

La demande comprend les frais d'apéritifs (200) et les frais de repas de remerciement avec un.e.x accompagnant.e.x (100).

**La demande de subvention s'élève à CHF 300.-**

**Décision : la demande est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**CUAE**

***Demande pour une Assemblée générale féministe  
Gahla***

La CUAE a souhaité organiser une Assemblée générale féministe le 17 avril. Cette Assemblée est organisée par le Collectif Féministe des Personnes en Formation dont fait partie la CUAE. Le but final est de voter la grève féministe du 14 juin par les étudiant.e.x.s pour donner une légitimité aux personnes faisant grève et montrer qu'elle est le résultat d'une décision collective, cela lui donnera un poids institutionnel. Quatre thématiques seront présentées : le harcèlement sexiste et sexuel dans les lieux de formation, la formation, le langage et les espaces.

La demande de subvention concerne : les frais de gardiennage obligatoire pour la salle B106 (1206.24), l'apéritif (200), un repas avec les intervenant.e.x.s et les accompagnant.e.x.s (500), la peinture (40).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1946.24**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 1906.24**

**La Commission considère que la peinture est du matériel pérenne et ne peut donc pas la subventionner.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**CUAE**

***Demande de subvention pour une conférence sur les masculinités avec Francis  
Dupuis-Déri et Melissa Blais  
Gahla***

Dans le cadre de l'organisation de la grève féministe du 14 juin prochain, la CUAE souhaite organiser une conférence portant sur les masculinités avec Francis Depuis-Déri et Melissa Blais. Ceci, pour questionner le rôle des hommes cisgenres dans ces mouvements et les conséquences de l'antiféminisme. La venue à Genève de ces deux spécialistes québécois.e.s est une occasion en or de les aborder à l'Université et de faire profiter à la communauté estudiantine leurs recherches trop peu présentes dans nos programmes de cours.

La demande de subvention concerne : l'apéritif (200) et le repas de remerciement pour les conférencier.ère.s et deux accompagnant.e.x.s (200).

**La demande de subvention s'élève à CHF 400.**

**Décision : la demande est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**CUAE**

***Demande de subvention extraordinaire de KAM'AF  
Gahla et Landry***

La CUAE appuie la demande du comité KAM'AF pour leur demande de subvention extraordinaire pour l'organisation d'un cycle de débat (4 événements du 4 au 9 mai 2019). KAM'AF est une association d'étudiant.e.x.s de l'Université de Genève dont le but est de promouvoir le continent africain à l'Université de Genève sur le modèle de l'ALMA. Le projet vient d'une demande estudiantine.

L'une des démarches est d'organiser des débats hebdomadaires autour de la culture africaine et les thématiques contemporaines. Un sujet peut être proposé par le public qui définira les thématiques abordées la prochaine séance.

La demande de subvention concerne : les frais de repas/remerciement (120) et les frais d'impression (153.60)

**La demande de subvention s'élève à CHF 273.60**

**Décision : la demande est accordée à hauteur demandée.**

**21h45 Divers**

Pas de divers.

La séance se termine à 22h00.

**PV fait à Genève le 30 avril 2019 par Hélène Widmann.**